

Bienvenue de la part de Serge PETETIN  
 Un petit tour de la salle pour les présentations des différentes personnes présentes.

### **Vérification des pouvoirs :**

134 voix / 191 et 28 clubs / 49 > l'AG peut délibérer.

### **Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2010**

approuvé à l'unanimité.

### **Rapport moral du Président de la CSN**

*Intervention de Pascal GIRARDOT sur l'état de la Danse sur Glace*

*En France : légère baisse cette saison*

*Bilan sportif de la saison par Serge PETETIN, Président*

*Bilan financier par Lydie COUSIN, Trésorière*

#### **SYNTHESE 2010 - CSNDG**

**BUDGET INITIAL** **37 000,00**

**ENGAGEMENTS - DEPENSES au 31/12/2010**

<b>DESIGNATION</b>	
COMPETITIONS	12 720,63
SEMINAIRES JUGES	9 224,97
REUNIONS CSNDG	6 313,66
FRAIS GENERAUX	11 123,79
ACHAT CRISTAUX	3 350,00
	<b>42 733,05</b>

**RECETTES au 31/12/2010**

<b>DESIGNATION</b>	
CD VIDEOS	477,00
CRISTAUX	2 427,50
MEDAILLES	204,00
PENALITES CLUBS	1 840,00
CARNETS DE CLASSEMENT	590,00
	<b>5 538,50</b>

#### **SYNTHESE 2011 - CSNDG**

**BUDGET INITIAL** **25 000,00**

**ENGAGEMENTS - DEPENSES au 28/05/2011**

<b>DESIGNATION</b>	
COMPETITIONS (Besançon, Belfort, Brive)	7 736,50
REUNION CNOA Mai 2011	1 895,00
EQUIPEMENT VIDEO	3 067,54
REUNIONS CSNDG	4 528,10
FRAIS GENERAUX	937,83
AG ORLEANS	1 740,00
	<b>19 904,97</b>

### RECETTES au 28/05/2011

DESIGNATION	
CRISTAUX, CARNETS DE CLASSEMENT	2 605,50
DIVERS	150,00
	<b>2 755,50</b>

**Solde au 28/05/2011**

**7 850,53**

### PREVISIONNEL ENGAGEMENTS - DEPENSES

DESIGNATION	
COMPETITION JUILLET	2 800,00
REUNION CNOA RENTREE	3 300,00
SEMINAIRE OC	2 000,00
STAGE REGROUPEMENT TOUSSAINT	7 000,00
	<b>15 100,00</b>

### PREVISIONNEL RECETTES

DESIGNATION	
PENALITES CLUBS (11X60)	660,00
CRISTAUX	2 000,00
	<b>2 660,00</b>

**SOLDE BUDGET PREVISIONNEL AU 31/12/2011**

**-4 589,47**

Ce solde sera compensé par une subvention de 5000 € qui sera versée par la DTN au titre du stage regroupement de la Toussaint

### **Rapporteur de la CNOA par Loïc COSNUAU,**

La CNOA ne s'est réuni qu'une seule fois cette saison le samedi 14 mai 2011 à la FFSG en matinée, l'après-midi les Responsables des Officiels d'Arbitrage de Ligue nous ont rejoint.

Plusieurs réunions téléphoniques et mail ont fait l'objet de comptes rendus consignants les décisions : 27 octobre et le 13 décembre 2010 concernant le remplacement de 2 ROAL, ainsi que le 11 novembre 2010 relatif à la mise à jour des responsabilités au sein de la Commission.

Suite à la décision de la CSNDG de créer des regroupements de Ligue en 5 « grandes régions » appelées Zones Interrégionales, la CNOA a déterminé la répartition des responsables en fonction de ce nouveau découpage par Zone :

Centre Nord : Ségolène Duprez,

Est : Sylvie Mallinger,

Nord Ouest : Solène Bjornson Langen,

Sud Est : Philippe Sauvageon,

Sud Ouest : Amélie Zanzola.

La dénomination ROAL disparaît et est rebaptisée ROAZ (Responsable des Officiels d'Arbitrage de Zone).

La CNOA remercie chaleureusement Paul ARCHER et Natacha PONTONNIER pour tout le travail accompli depuis plusieurs années dans leur fonction de ROAL.

Roxane Petetin et Frédéric Palluel sont présentés à l'examen de Spécialiste Technique International à Francfort en juillet 2011.

La CNOA regrette à nouveau que David Molina n'ait pas été proposé comme Juge-Arbitre International bien que ses désignations aient été calibrées en fonction. En effet, l'activité des Juge-Arbitres Internationaux n'étant pas gérée par la FFSG (désignations par l'ISU ou les organisateurs de Compétitions Internationales), le fait d'avoir un nombre important de Juge-Arbitres Internationaux sur notre liste n'a pas d'incidence dans la gestion de cette catégorie d'Officiels par la Fédération. La CNOA souhaiterait qu'il en soit tenu compte pour permettre à David d'accéder à ce grade dès la saison suivante.

Le budget formation étant diminué, la CNOA suggère de changer la règle 5124 paragraphe 2a qui stipule l'obligation réglementaire de formation d'1 séminaire National tous les 3 ans à 1 séminaire National (ou International pour les OA de grade or et international) tous les 4 ans. Les séminaires des Juges stagiaires à pré-bronze étant pris en charge par les ligues, excepté pour les coûts des formateurs pris en charge par la CSNDG.

Problèmes concernant les remboursements des frais de déplacement des juges par la FFSG : les frais sont remboursés tardivement et les montants remboursés ne correspondent pas toujours aux frais engagés.

La CNOA a entendu dire qu'un Spécialiste Technique se serait fait prendre à partie en public par un enseignant. La CNOA demande à la CSNDG de bien vouloir faire le nécessaire pour rappeler à tous les Règles de respect et de déontologie en la matière.

Problème des Juges de Tests non formés à l'ISU JS mais qui apparaissent toujours sur la Liste Nationale des Officiels d'Arbitrage : la CNOA suggère de modifier le Règlement en mentionnant que les Juges de Tests non formés ne peuvent juger que jusqu'au niveau préparatoire. La CNOA fera ajouter un signe distinctif en ce sens sur la prochaine Liste Nationale des Officiels d'Arbitrage.

Une session de Tests a été organisée par un club sans en informer le ROAL. Les Juges ont été convoqués directement par le Club organisateur : la CNOA ne cautionne pas ce genre de décision et va en faire part au Club concerné ainsi qu'aux OA qui ont répondu favorablement. La CNOA rappelle la Règle 4231 relative à la convocation des Jurys sur les sessions de Tests. Il est par ailleurs soulevé qu'une session de Test peut être refusée si la demande de constitution des OA se fait hors délai.

Je terminerai en remerciant les entraîneurs Spécialistes Techniques qui ont œuvrés bénévolement durant les compétitions cette saison sans oublier de remercier également les Présidents de Club qui les ont libérés durant ces week-ends.

### **Rapporteur de la CNOC par Loïc COSNUAU,**

- *L'équipe grandit petit à petit (Maryane BOUQUET et Anne-Charlotte DESPLANCHE).*
- *Formation aux cadres et cutters. Il faut prévoir la formation des cadres dans les clubs.*
- *Les DVRO Internationaux, il n'y a pas en danse sur glace ce qui pose des problèmes pour l'organisation des grandes compétitions nationales (Elites, France Juniors, etc...).*

### **Site Internet par Loïc COSNUAU,**

- *Gros travail à fournir.*
- *Plus de rigueur est demandée pour les rapports de session de tests.*
- *Penser à remettre l'annuaire à jour.*
- *Il faut demander le code d'accès intranet au webmaster.*

### **Rapport sur fonctionnement du Tournoi de France, par le délégué technique Sylvain FERREC**

- *Pas de retard pour les préinscriptions.*
- *Gros déséquilibre dans les vœux 96 et 274, soit 170 par compétition.*

### **PRE INSCRIPTIONS**

- Les pré-inscriptions étaient à effectuer via le formulaire mis en ligne sur le site Internet de la CSNDG.

- Aucun clubs en retard pour cette procédure (retard = dépassement d'au moins 4 jours de la date limite).
- Résultats des premiers vœux a fait apparaître une différence notable des inscriptions par TF (entre 96 pour Le Havre et 274 pour Viry), avec une moyenne prévisionnelle calculée à 170 par TF (155 la saison dernière). Après rééquilibrage, parfois difficilement accepté par certains clubs, la fourchette s'est établit de 147 à 179.
- Le constat est cependant à la hausse avec +8,85 % d'augmentation de pré inscriptions par rapport à la saison dernière.

### TOURNOI DE FRANCE 2011

		Pré inscrits	Inscrits réels	Taux
	CLE	170	156	92%
	HAV	174	110	63%
	LIM	147	143	97%
	REI	165	150	91%
	GER	170	148	87%
	VLP	170	167	98%
	VIR	172	153	89%
	BOR	172	148	86%
	CHO	168	160	95%
	FON	171	165	96%
	LGP	179	168	94%
<b>TOTAL</b>		<b>1858</b>	<b>1668</b>	<b>90%</b>
<i>Pour mémoire 2009/2010</i>		<i>1707</i>	<i>1545</i>	<i>91%</i>
<i>Pour mémoire 2008/2009</i>		<i>1551</i>	<i>1398</i>	<i>90%</i>
<i>Pour mémoire 2007/2008</i>		<i>1427</i>	<i>1244</i>	<i>87%</i>

### INSCRIPTIONS

- Les inscriptions se déroulaient en utilisant le formulaire à télécharger sur le site.
- 3 (contre 14 la saison dernière) retards constatés sur 142 inscriptions "clubs".
- + 9,25 % d'inscriptions par rapport à la saison dernière.
- Le montant total des inscriptions pour les 11 TF représente 60 970 Euros (56 715 Euros en 2010 soit +7,5%).
- Les clubs les plus importants déboursent plus de 5 000 Euros (cf. tableau ci-dessous).

### TOURNOI DE FRANCE DE DANSE SUR GLACE MONTANT DES ENGAGEMENTS PAR CLUB

Clubs	Montant des engagements par club	Pts marqués	"Prix" du point marqué
ANG - Angers	875 €	93	9,41 €
ANN - Annecy	420 €	28	15,00 €
ANT - Anglet	490 €	29	16,90 €
ASB - Besançon	2910 €	305	9,54 €
BEL - Belfort	5175 €	1030	5,02 €
WQM – Wasquehal - Lille	280 €	18	15,55 €
BOR - Bordeaux	1930 €	238	8,11 €
BPC - Brive	1330 €	159	8,36 €
BRS - Brest	2475 €	345	7,17 €
CAS - Castres	1295 €	68	19,04 €
CER - Cergy	625 €	26	24,04 €
CHL - Châlons	1040 €	153	6,80 €
CHO - Cholet	1365 €	107	12,75 €
CLE - Clermont-Ferrand	1545 €	211	7,32 €
DIJ - Dijon	1925 €	219	8,79 €
EPI - Epinal	2090 €	240	8,70 €
EVR - Evry	1200 €	153	7,84 €
FON - Fontenay	2665 €	202	13,19 €
FRA - Franconville	1990 €	264	7,53 €
GER - St Gervais	2590 €	145	17,86 €
HAV - Le Havre	2145 €	241	8,90 €
LGP - Lyon	3275 €	531	6,16 €
LIM - Limoges	2380 €	393	6,05 €
LSG - Lyon	970 €	139	6,97 €
MEU - Meudon	910 €	36	25,27 €
MAV - Morzine	2610 €	216	12,08 €
ORL - Orléans	1960 €	218	8,99 €
RED - Rennes	945 €	56	16,87 €
REI - Reims	2870 €	376	7,63 €
REZ - Rezé	310 €	59	5,25 €
ROU - Rouen	1390€	160	8,68 €
WDP–Wasquehal-Sequedin	280 €	24	11,66 €
TPA - Toulouse	1680 €	336	5,00 €
TSG - Toulouse	1410 €	139	10,14 €
VIR - Viry-Châtillon	1395 €	278	5,01 €
VLP - Villard	2190 €	403	5,43 €

n-1 = 4,28 €  
n-1 = 24,84€

**Mini**  
**Maxi**

**5,00 €**  
**25,27 €**

### **FICHES DE PROGRAMME**

- Envoi des fiches de programme à faire en utilisant le formulaire à télécharger sur le site.
- 2 retards constatés sur 142 inscriptions "clubs".

- Pour améliorer la gestion des envois des fiches de programme, des périodes fixes d'environ une semaine ont été imposées.

### PENALITES

- Rappel : L'Assemblée Générale des clubs de danse sur glace de 2008 à Poitiers a voté la mise en place de pénalités pour les clubs retardataires dans les différentes procédures concernant les Tournois de France. Ces pénalités sanctionnent les retards constatés lors des pré inscriptions, des inscriptions et des envois des feuilles de contenu de programmes libres, de danses originales ou de danses d'interprétation.
- 5 clubs ont eu au moins un retard (= dépassement de plus de 4 jours de la date limite).
- Un tableau récapitulatif est joint à ce bilan.

## RESULTATS SAISON 2011

### TOURNOI DE FRANCE DE DANSE SUR GLACE

#### Classement final - Saison 2010/2011 - DECOMPTE DES POINTS PAR CLUB

Clubs	Points	Nbre TF	Classement
BEL - Belfort	1030	4	1
LGP - Lyon	531	4	2
VLP - Villard	403	4	3
LIM - Limoges	393	4	4
REI - Reims	376	4	5
BRS - Brest	345	4	6
TPA - Toulouse	336	4	7
ASB - Besançon	305	4	8
VIR - Viry-Châtillon	278	4	9
FRA - Franconville	264	4	10
HAV - Le Havre	241	4	11
EPI - Epinal	240	4	12
BOR - Bordeaux	238	4	13
DIJ - Dijon	219	4	14
ORL - Orléans	218	4	15
MAV - Morzine	216	4	16
CLE - Clermont-Ferrand	211	4	17
FON - Fontenay	202	3	18
ROU - Rouen	160	4	19
BPC - Brive	159	4	20
CHL - Châlons	153	4	21
EVR - Evry	153	4	22
GER - St Gervais	145	4	23
TSG - Toulouse	139	4	24
LSG - Lyon	139	4	25
CHO - Cholet	107	4	26
ANG - Angers	93	4	27
CAS - Castres	68	4	28
REZ - Rezé	59	4	29
RED - Rennes	56	4	30

MEU - Meudon	36	4	31
ANT - Anglet	29	4	32
ANN - Annecy	28	3	33
CER - Cergy	26	4	34
WDP – Wasquehal Sequedin	24	4	35
WQM – Wasquehal Lille	18	4	36

### DECOMPTE DES POINTS PAR LIGUE

Clubs	Points	Classement
RHÔNE ALPES	1462	1
FRANCHE COMTE	1335	2
ILE DE France	959	3
LIMOUSIN	552	4
MIDI PYRENEES	543	5
CHAMPAGNE ARDENNES	529	6
BRETAGNE	401	7
HAUTE NORMANDIE	401	7
AQUITAINE	267	9
PAYS DE LA LOIRE	259	10
LORRAINE	240	11
BOURGOGNE	219	12
CENTRE	218	13
AUVERGNE	211	14
NORD PAS DE CALAIS	42	15

### EVOLUTION NOMBRE PARTICIPANTS (ayant au moins une participation)

	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
<b>Couples</b>	59	67	64	64
<b>Solos</b>	327	360	402	436
<b>Total</b>	386	427	466	500

39 patineurs solos inscrits dans la catégorie d'âge inférieure sur les 436, soit 8,9%.

### BILAN SUR L'ORGANISATION DES TOURNOIS DE FRANCE

Problème d'horaire, tant dans le calcul pour les libres que sur l'amplitude au vu du nombre d'inscrits (certains TF ont dû débiter le samedi à 07h30). Correction apportée à partir de la Journée 3, mais cela reste très serré pour les imposées.

Bonne organisation générale, excepté à priori sur le TF Fontenay où pas mal de retour négatifs sur déroulement (erreur lors podiums, gros retards, altercation juges/entraîneurs etc...)

Quelques clubs sont déjà candidats pour l'organisation de TF la saison prochaine (voir tableau récapitulatif des manifestations par clubs).

### **CHAMPIONNAT DE FRANCE SOLOS**

- 26 clubs sur 36 étaient représentés (de 1 à 13 représentants par club)
- 6 retards comptabilisés sur les envois de fiches de programme (dont 5 reçus la veille du championnat !)

Les titres ont été décernés à :

Benjamin 1<sup>ère</sup> année : Loïcia DEMOUGEOT (BEL)  
Benjamin 2<sup>ème</sup> année : Aurore COURTES (ORL)  
Minime 1<sup>ère</sup> année : Dominique DE VILLIERS (LGP)  
Minime 2<sup>ème</sup> année : Perrine TRUCHE (TPA)  
Novice 1<sup>ère</sup> année : Mathilde HAROLD (VLP)  
Novice 2<sup>ème</sup> année : Axel LAMASSE (FRA)  
Vermeil 1<sup>ère</sup> année : Tara ROLS (TPA)  
Vermeil 2<sup>ème</sup> année : Pauline HEMMELER (VIR)  
Junior/Senior : Constance GOMEZ (REZ)

### **REMARQUES / REMERCIEMENTS**

- Difficulté dans le calcul horaire des TF par rapport à n-1.
- Remerciements aux organisateurs des 11 TF, aux officiels d'arbitrage et de comptabilité, aux participants et à leurs parents.
- Remerciements également à Eric LE MERCIER et à Loïc COSNUAU.
- Remerciements à tous les superviseurs de l'ombre qui me rappelaient à l'ordre lorsque je commettais des erreurs dans les différents tableaux.
- Le bilan du Tournoi de France est largement positif. De nouveaux défis importants vont se présenter (création du Championnat National avec une nouvelle réglementation, instauration d'un règlement Interrégional unifié et création d'une Finale Nationale Interrégionale, suivi informatique qui en découle etc...) et grâce aux efforts et propositions de tous, ces défis devront et pourront être relevés.
- Sur l'aspect organisation administrative des Championnats Nationaux pour 2012, aucun changement n'est à apporter je pense.
- Procédure de pré-inscription = les clubs pénalisés sur la saison précédente devront envoyer le chèque de pénalité lors de la procédure de pré inscription, ou avant, pour que celle-ci soit prise en compte.
- *Demande de ne plus insérer le timing des éléments dans les feuilles de programme : cela sera fait dans la prochaine édition.*

### **Rapport sur fonctionnement Sport pour tous, Elisabeth RAFFIN**

Délégué Sports pour tous : une fonction nouvelle depuis la dernière AG fédérale. Le délégué Sport pour tous est en charge du développement au sein de sa discipline de trois publics :

- les loisirs
- les adultes
- les handicapés

Le 30 avril dernier j'ai provoqué une réunion pour permettre aux délégués sports pour tous de se rencontrer ainsi que les organisateurs de compétitions adultes. La réunion a été constructive.

**Public adultes** : nous avons fait le point sur l'organisation des compétitions adultes (actuellement 4 compétitions : Dune de Flandres à Dunkerque, Coupe des Druides à Brest/Tours, Coupe de France à Boulogne cette année, Coupe de la Montagne à Villars de Lans).

- Le contenu des règlements de compétitions et tests pour adultes est désormais mis à jour chaque saison.
- Le but était de formaliser au maximum ce qui jusqu'ici s'organisait de façon individuelle : les compétitions adultes regroupant plusieurs disciplines, il nous fallait nous organiser en nommant des référents par CSN, mettre des outils pratiques en ligne facilitant la tâche aux organisateurs (annonces en anglais et en français, tarifs communs, cahier des charge, résultats...), créer des liens entre les sites internet des différentes CSN et entre le site de la FFSG.
- Un sondage a été fait auprès de clubs permettant de comptabiliser les patineurs adultes (différents des licenciés membres des bureaux des clubs ou des licenciés encore dans le circuit des compétitions nationales) ; il était important de savoir qui contacter aussi pour faire passer l'information auprès des adultes.
- Coupe de France adultes : Il a été proposé d'intégrer les catégories adultes lors d'un championnat de jeunes.

**Public handicapés** : trois clubs ressortent en DSG : Reims, Orléans et Lyon pour leur investissement auprès des déficients mentaux et des malvoyants. Des éco-luges sont à dispositions des clubs pour développer les cours (voir Fédé-infos du mois de mars).

- Des formations ont lieu chaque année permettant de sensibiliser au handisport de glace les différents acteurs investis dans nos clubs.
- Les projets se tournent vers :
- la création de tests pour handicapés
- la création d'une nouvelle compétition pour handicapés en danse sur glace.
- le développement de nouveaux cours (ex. : Besançon)

**Public loisirs** :

- une convention a été signée entre la FFSG et Cyberglace pour l'animation des patinoires mobiles en lien avec les clubs.
- Clubs, mairies et universités travaillent dans de nombreuses villes au développement de nos différentes disciplines auprès des étudiants<;
- journées découvertes, stages découvertes sont autant de moyens indispensables pour attirer de nouveaux publics et de nouvelles licences.
- Sport en entreprise : Rodolphe Vermeulen et Bernard Diedrich travaillent sur le développement de la double licence (entreprise et fédérale) afin d'attirer également un public désireux de participer aux jeux d'hiver et jeux d'été inter entreprises et, là aussi, d'amener de nouveaux licenciés vers nos clubs.

**Conclusion** :

Cette saison a été l'occasion d'ébaucher un certain nombre de projets, de faire un état des lieux des publics concernés, de prendre connaissance des liens très forts et de toutes les interdépendances entre ces publics, d'avoir un regard neuf et novateur sur les sports de glace.

**Vote sur le rapport moral : adopté à l'unanimité**

**Point sur la labellisation :**

*Toutes les demandes des clubs qui ont envoyé les dossiers ont été étudiées.  
Les clubs ne l'ayant pas encore fait peuvent le faire rapidement.*

***Règlement intérieur***

*Une abstention pour chapitre 2*

*Chapitre 3*

*La CSN voit une communication pour le classement par clubs.*

*Pas de classement de Ligue et de Zone.*

*La Cambria de l'Île de France : sera autorisée cette saison pour ajustement.*

*Nombre de compétitions interrégionales : deux compétitions par zone possibilité de sortir de sa zone pour une troisième.*

*Elaboration calendrier : devant la difficulté à établir le calendrier, la CSN fera des propositions pour la saison suivante.*